



Flash - infos

SALLE COMMUNALE

Après un petit lifting de quelques mois, la salle communale a repris du service. Elle est donc de nouveau accessible **à titre gratuit pour les associations Toussinoises et disponible à la location uniquement aux résidents Toussinois.**

Compte tenu de son implantation géographique, l'utilisation de cette salle communale doit se faire dans le strict respect du voisinage en évitant ou limitant le bruit.

Le contrat de location et le règlement intérieur de la salle ont été revu en conservant l'article 19 concernant la gestion du bruit (Cf. contrat de location sur le site de la commune).

L'agenda des disponibilités de la salle va être remis en place sur le site de la commune. Ne seront répertoriées que les locations privées et les grandes manifestations de la commune nécessitant l'utilisation de la salle communale. Pour les demandes d'utilisation ponctuelle (Réunions, AG...) des associations, il est nécessaire de faire une demande par téléphone ou par mail directement à la mairie.

La mise à disposition de la salle pour les privés comme pour les associations nécessite au préalable la contraction et la présentation d'une attestation d'assurance en cours de validité.

Avec l'agrandissement de la salle, la création d'un local spécifique de rangement, la construction du préau et la mise à disposition de la cuisine, les tarifs et les horaires de location ont été revu :

- Location journée jusqu'à 20h00 : 220 €
- Location journée jusqu'à 01h00 : 330 € (**Musique d'ambiance tolérée jusqu'à 22h00**)



Armand CHAUMONT, maire de TOUSSIEUX et les membres du conseil municipal vous invitent

Le samedi 10 septembre 2022 à 10h30

à l'inauguration de la rénovation-extension de la salle communale

Terrain de loisirs
194 route de Sainte Euphémie
01600 TOUSSIEUX

Agenda

10/09	Inauguration salle communale - 10h30	Salle communale
18/09	Journée découverte parents/enfants - TSL - 14h	Terrain de loisirs
20/09	Réunion préparation décoration Noël - 20h	Salle du conseil - Mairie
22/09	Conseil municipal - 20h	Salle du conseil - Mairie
24/09	Sortie Vélo - Comité des fêtes (à confirmer)	Voie bleue

Mémo

Horaires d'été de la déchèterie :

Du 1 avril au 30 septembre 2022 (jours fériés exclus) :

- ◆ du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h,
- ◆ le samedi de 9h à 18h.

Horaires de la bibliothèque :

- ◆ Le jeudi soir de 16h45 à 18h45,
- ◆ Le samedi de 10h à 12h.

Horaires travaux de bricolage/jardinage :

- ◆ Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 19h30,
- ◆ Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- ◆ Le dimanche de 10h à 12h.

Horaires de la Commoderie :

- ◆ Le jeudi de 15h30 à 18h30,
- ◆ Le samedi de 10h à 12h.

Horaires de la Mairie :

- ◆ le mardi matin de 9h à 12h,
- ◆ le jeudi après-midi 14h à 17h30,
- ◆ le vendredi après-midi de 16h à 19h.

Tél : 04 74 00 19 03
Courriel : mairie@tousieux.fr
Site internet : www.tousieux.fr

MOT DU MAIRE

Toussieux a rarement été aussi calme en cette période estivale. J'imagine que nombre d'entre vous ont voulu tirer un trait sur les éléments stressants de la vie quotidienne et profiter pleinement du soleil.

Avec la rentrée scolaire, le retour à la vie professionnelle, les activités sportives et culturelles vont également reprendre. Ainsi la MJC en partenariat avec les 5 communes adhérentes propose cette année de la sophrologie et des ateliers peinture dans notre salle communale sur le terrain de loisirs. C'est aussi l'occasion ici de rappeler que toutes les associations, toussinoises notamment, sont en recherche permanente de bénévoles. Aussi si vous avez envie de vous investir, ou tout simplement d'apporter un petit coup de main pour organiser une manifestation, alors n'hésitez pas à vous manifester. Vous serez toujours les bienvenus. C'est le premier pas pour s'intégrer dans notre village.

Armand CHAUMONT

TRAVAUX

- Mise en place effective de 2 points lumineux chemin des broussailles et 2 points lumineux route de Trévoux
- Remplacement complet de 3 candélabres équipés de LED au lotissement la cabrette
- Remplacement de 2 mâts HS porteurs de points lumineux au terrain de loisirs
- Forage et étude de sol en cours dans la cour d'école pour mesurer la stabilité du sous-sol. (Coût environ 10 000 €)

Informations diverses :

- Coût enlèvement/traitement des 4 800 kg de déchets sauvages sur chemins de terre : environ 1 900 € TTC

ENVIRONNEMENT : ACHAT BOIS RIVE DROITE DU MORBIER

Le mois de juin a été un mois important, marqué par l'acquisition d'une partie du bois face au terrain de loisirs. Ce tènement d'environ 13 000 m² s'intègre parfaitement dans la volonté et la stratégie de votre conseil municipal de participer pleinement à la protection de Notre Environnement.

Retour en arrière avec quelques dates clefs :

2012 -2013 : le Morbier secteur de la Thiollière zone humide est classée prioritaire, forte du fait :

- de la présence de l'Agrion de Mercure - espèce animale patrimoniale et protégée au niveau national,
- de son bon état de conservation.

Mai 2013 : le Morbier devient un cours d'eau classé en réservoir biologique car il représente un enjeu fort vis-à-vis de la reproduction de la truite Fario.

2021 : la Thiollière zone humide est classée au niveau départemental.



La protection de Notre Environnement, c'est aussi la protection de Notre Patrimoine Ecologique de la zone humide de la Thiollière.

Flore et milieux naturels :

- Plus de 250 espèces sont inventoriées sur la commune dont 65 espèces rien que sur la zone humide de la Thiollière,
- 2 habitats à statut patrimonial recensés (boisement marécageux à Aulnes et Frênes).

Les insectes :

- 10 espèces de papillon (07-2021),
- 6 espèces de libellule dont 1 à statut patrimonial et protégé, l'Agrion de Mercure.

Les oiseaux :

- 68 espèces d'oiseaux à l'inventaire de la LPO sur le territoire de la commune, dont 14 espèces d'oiseaux inventoriées sur la Thiollière, 3 espèces à statut à risque liste rouge / 1 inscrite à l'Annexe 1 de la Directive Oiseaux (Natura 2000).

Les amphibiens :

- 2 espèces d'amphibiens inventoriées en juillet 2021 (Grenouille verte + Crapaud commun),
- Forte prédation sur les étangs du site (poissons),
- Présence très probable de la Salamandre tachetée.

Cette acquisition du bois permettra aux différents acteurs administratifs et à votre conseil municipal de continuer de travailler et de planifier les mesures nécessaires pour préserver l'état actuel de cette zone humide, ô combien importante pour chacun d'entre nous.

Armand CHAUMONT

ETAT CIVIL



Marie KALISZ BRUN est née le 9 juillet à Toussieux.
Adèle MASSON est née le 2 août à Arnas.

Félicitations aux parents.

Nicolas ANDRY et Nathalie MONTERIN
se sont unis le 30 juillet.

Félicitations aux mariés.



TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

**Vous avez reçu ou allez recevoir votre Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères.
Vous trouverez ci-dessous des explications.**

La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (ou TEOM) est un impôt inclus dans la taxe foncière. Son taux est fixé par la CCDSV, qui gère les déchets sur le territoire. Cet impôt sert à financer le service de collecte et de traitement des déchets produits par les ménages, donc la collecte des ordures ménagères, des emballages légers, du papier, du verre et le fonctionnement des deux déchèteries.

Jusqu'en 2021, deux taux existaient sur le territoire :

- 7,62 % pour les communes dont les emballages légers étaient collectés en apport volontaire
- 9,62 % pour les communes en porte-à-porte.

La mise en place d'un taux unique en 2022 s'explique par la mise en place d'un seul et même service sur l'ensemble du territoire, la collecte des bacs jaunes en porte-à-porte.

A noter que le taux de TEOM n'avait pas évolué depuis 2017.

L'augmentation de cette année est liée aux impacts réglementaires sur les déchets qui accroissent les coûts de traitement des ordures ménagères et des encombrants.

La Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) est fixée par l'Etat. Elle a augmenté de 3€ à 11 € par tonne depuis 2020. Elle devrait atteindre 15 € en 2025. Cette taxe est payée par la CCDSV et est calculée en fonction du tonnage des ordures ménagères et des encombrants incinérés sur le territoire. Il est donc essentiel de recycler le plus possible les déchets pour maîtriser les dépenses liées à leur traitement et limiter l'impact sur l'environnement.

Afin d'optimiser les dépenses sur les déchets, la CCDSV a mis en place un programme de prévention des déchets pour la période 2021-2026. L'objectif est de réduire de 50 kg/habitant la production de déchets et atteindre ainsi 506 kg/habitant/an.

Quelques exemples d'actions inscrites dans ce programme : améliorer la collecte des emballages légers en distribuant des bacs jaunes, déployer des sites de compostage partagé, créer un repaire café, mettre en place des foyers témoins avec un défi « zéro déchets », etc.

Plus d'infos sur le site internet de la CCDSV, rubrique « gestion des déchets ».



RECRUTEMENT

A l'occasion du recensement de la population toussinoise **du 19 janvier au 18 février 2023**, la commune **recrute 2 agents recenseurs** pour cette période (conditions financières définies par l'INSEE).

Vous pouvez candidater :

- en téléphonant à la mairie au 04 74 00 19 03
- par mail à mairie@toussieux.fr

CENTRE DE LOISIRS

L'accueil de loisirs « le Creux du Loup » a ouvert ses portes à Toussieux pendant les vacances d'été.

Nous avons eu la chance d'être accueilli dans des locaux adaptés avec une mise à disposition de la cuisine qui se trouve dans la salle communale du terrain de loisirs.

L'équipe d'animateurs ainsi que les membres de l'association ont veillé au bon fonctionnement du centre et cela a eu un franc succès auprès des enfants et des familles.



De nombreuses activités ont été réalisées pour donner suite au planning préparé en amont par l'équipe d'animateurs. Le planning d'activité était constitué d'un thème différent pour chaque semaine :

- Disney
- Les couleurs
- Les animaux Fantastique
- Koh Lanta



Les enfants ont pu créer leur propre danse personnalisée avec un personnage légendaire de Disney, notre ami Mickey, qui nous a fait la surprise de venir nous rejoindre.

Une sortie par semaine a été réalisée :

Lac de Cormoranche / Happy-city / Journée château gonflable

Les retours des familles nous ont confortés dans l'idée que l'accueil de loisirs était le bienvenue et apprécié sur les 2 communes. L'équipe d'animateurs et les membres du Creux du Loup vous attendent pour les prochaines vacances au mois d'octobre dans la joie et la bonne humeur.



Le Creux du loup

TOUSSIEUX SPORT LOISIRS



Toute l'équipe vous souhaite une belle rentrée après un été très chaud mais, nous l'espérons, reposant.

TSL reprend également ses activités en proposant dès **le 18 septembre un après-midi multi-sports pour les jeunes enfants accompagnés des parents ou grand-parents**. Ces activités auront lieu sur le Terrain de Loisirs, **à partir de 14h**, avec des courses, des parcours d'obstacles, du badminton, du Mölki, du chamboulou, de la pêche à la ligne pour les plus petits, etc. Ces activités seront entièrement gratuites. Nous espérons que vous serez nombreux à venir participer.

Nous profitons également de cet espace pour rappeler que :

- Nous sommes à la recherche de bénévoles pour l'organisation du Toussi'Trail qui aura lieu le 6 novembre avec 3 parcours de 5, 12 et 21 km. N'hésitez pas à nous transmettre vos coordonnées à l'adresse toussitrail@free.fr (nous avons besoin de signaleurs sur les parcours, de personnes à la logistique des stands de ravitaillement, au montage/démontage des barnums, à l'animation sono, au balisage des parcours et parking, etc.)
- Nous recherchons toujours des sponsors pour financer la course et profiter de cette belle occasion pour faire parler d'eux ! N'hésitez pas à en parler autour de vous parmi vos relations.
- Le repas de bénévoles et sponsors, pour l'occasion des 20 ans de TSL, a été replanifié au 14 octobre à partir de 19h30 à la salle du Terrain de Loisirs (date limite des réponses fixée au 30/09/2022).



Vive le sport !

L'équipe de Toussieux Sports & Loisirs

[@toussitrail](https://www.facebook.com/toussitrail) - <https://www.facebook.com/toussitrail> - <http://toussitrail.free.fr> - <mailto:toussitrail@free.fr>

C
C
A
S

Les membres du CCAS se sont mobilisés cet été pour prendre régulièrement des nouvelles de nos aînés.

Ces visites à domicile ou ces appels téléphoniques ont été très appréciés.

Un bon moyen de garder le contact et de rappeler les gestes de protection par les temps de canicule que nous avons tous subis.

N'hésitez pas à prendre contact avec le CCAS, si vous vous sentez isolé, si vous avez besoin d'un coup de main, d'une visite ou juste d'un moment de partage.

Contactez la mairie et laissez vos coordonnées nous viendrons à votre rencontre le plus rapidement possible.

Les membres du CCAS

HALTE AUX IDÉES REÇUES !



Le BIO et le local,
c'est plus cher !

Il n'y a pas que du bio... La Commoderie s'approvisionne en circuit-court :
Exemple de prix Adhérent Salade : 1 €
6 œufs : 1,60€
Fromage Chèvre : 1,10€

La Commoderie,
c'est que pour
les adhérents !

Non, tout le monde
peut venir acheter ...
l'adhésion permet de
bénéficier de remises !

Je n'ose pas entrer,
Ce n'est pas un
« vrai » magasin !

La Commoderie se trouve
dans une ferme mais c'est ce
qui rend aussi ce lieu familial
et chaleureux !

Ce n'est jamais
ouvert !

La Commoderie est ouverte à Toussieux le
jeudi 15h30/19h et samedi matin mais vous
pouvez commander à tout moment sur
www.toussieux.lacommoderie.fr et nous
trouverons une solution de livraison
adaptée !